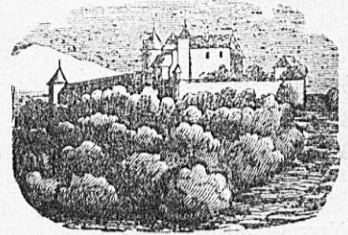




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —
 » 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
 Réclames : 20 cent. la ligne.
 Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 20 juin 1890.

NOUVELLES SUISSES

Assemblée fédérale.

Le Conseil national a voté mardi les concessions de la ligne de l'Albula, du Glion-Naye et de la ligne de la rive gauche du lac de Thoune. Il a autorisé le Viège-Zermatt à créer des voitures de luxe.
 La construction d'un nouveau bâtiment pour l'administration des télégraphes à Berne (devis 910,000 fr.) est ratifié. Il est alloué un crédit de 2,407,671 fr. pour le matériel de guerre de 1891.
 La loi sur le repos des employés des entreprises de transport a été adoptée à la presque unanimité des voix. Le nombre des jours de repos a été fixé à 52 dont 17 dimanches.

La discussion est ouverte sur l'entrée en matière ou le renvoi de l'examen du tarif des péages.
 MM. Cramer-Frey et Stockmar proposent, au nom de la commission, l'entrée en matière.

Le conseil a voté le crédit de 50,000 fr. pour un recensement de chevaux; il a également approuvé, conformément au projet du Conseil fédéral, la fixation des indemnités aux cantons, en 1891, pour l'habillement et l'équipement des recrues.

Le bureau a composé la commission pour le recours des hôteliers de Fribourg de MM. Lachenal, Brunner, de Chastonay, Geilinger et Merkle.

Le Conseil des Etats a terminé lundi l'examen de la gestion fédérale et de l'administration des alcools. Mardi, il a voté 485,000 fr. pour l'agrandissement de la régie des chevaux.

Le Conseil a ensuite adopté la séparation du Jura en deux arrondissements électoraux (proposition Zweifel-Munzinger) par 28 voix contre 9, après une discussion à laquelle ont pris part MM. Wirtz, Zweifel, Gavard et Gobat.

Sur le rapport de M. Kellersberger, le Conseil a voté un crédit de 185,000 fr. pour un hôtel des postes à Sion.

Il a discuté le projet concernant le budget national des beaux-arts.

On a écarté les recours fribourgeois en matière d'auberges.

Conseil fédéral. — La *Nationalzeitung* apprend de bonne source que M. le conseiller fédéral Hammer est décidé à se retirer à la fin de l'année.
 Cependant, les collègues de M. Hammer ne savent rien de ce prétendu projet de démission. Ils tiennent pour faux le bruit qui a circulé à cet égard.

Tir fédéral. — Les dons recueillis pour le tir fédéral de Frauenfeld atteignent la somme de 148,932 fr. Dans la dernière liste figurent les dons de 10,000 fr. de la Confédération, 500 fr. du Conseil d'Etat genevois, 150 fr. des Thurgoviens à Vevey, 1700 fr. des Suisses à Paris, etc.

Monument de Guillaume Tell. — La liste de souscription mise en circulation parmi les membres du Conseil national a produit 1610 fr.

Croix fédérale. — A l'unanimité, la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner les pétitions remises par M. Haffter, conseiller d'Etat thurgovien, a décidé de ne pas les prendre en considération. Le procédé est par trop cavalier vis-à-vis d'une quarantaine de mille pétitionnaires.
 Par 27 voix contre 8, le Conseil des Etats a repoussé la pétition.

Crémation. — La Société zuricoise de crémation a eu jeudi dernier son assemblée générale. Le nombre de ses membres est actuellement de 724; 41 cadavres ont été incinérés depuis l'ouverture du crématoire. Les comptes présentent 26,487 fr. en recettes, dont 2560 fr. de contributions, 2110 fr. pour la finance des incinérations qui ont eu lieu et 2160 fr. de dons. Les dépenses se sont élevées à 21,875 fr. au nombre desquels 17,224 pour le compte de construction et 2430 pour les frais de l'entreprise. A la fin de 1889, le solde actif de la société était de 4912 fr.

La finance d'incinération d'un cadavre est fixée comme suit par le règlement : 90 fr. pour un membre de la société; 110 fr. pour une personne ne faisant pas partie de la société et décédée dans le canton de Zurich; 130 fr. pour les non-sociétaires décédés en Suisse et 180 fr. pour ceux décédés à l'étranger.
 Les urnes pour la conservation des cendres, dans l'intérieur du crématoire, se louent à raison de 10 fr. et pour vingt ans.
 Les frais d'une incinération reviennent à la société

à 80 fr.; il se dépense pour chaque cas 34 fr. de charbon.
 Les taxes seront considérablement réduites lorsque le nombre des incinérations sera plus élevé.
 Outre Zurich et Lausanne, St-Gall, Berne, Bienne, Genève et Bâle possèdent aussi des sociétés de crémation.

L'éclipse de soleil. — Grâce à la clarté de l'atmosphère, l'éclipse de soleil de mardi matin était parfaitement visible, et, dès huit heures du matin, nombre d'yeux munis de verres noirs se braquaient sur l'astre graduellement envahi par une tache.

Cette éclipse est le retour, après la période de dix-huit ans et onze jours, de celle du 6 juin 1872, qui fut centrale au Japon.
 La dernière éclipse de soleil partiellement visible dans notre pays a été celle du 19 août 1887, qui fut centrale en Russie.

Quant à la dernière éclipse totale de soleil, elle a eu lieu le 22 décembre dernier, et a été visible dans l'Afrique occidentale et le nord de l'Amérique du Sud.
 Il n'y a pas eu d'éclipse complète de soleil visible pour nous depuis l'éclipse annulaire du 9 octobre 1847, et jusqu'au 20 mai 1900, il ne se produira pas d'éclipse totale de soleil visible dans notre pays.

Faisons remarquer, au sujet des éclipses, que si la lune, quoique 49 fois moins volumineuse que la terre, nous offre un diamètre apparent presque égal à celui du soleil, lequel est 1 million 372,000 fois plus gros que notre planète elle-même, cela provient de ce que 96,000 lieues seulement nous séparent de la lune, tandis que la distance entre le soleil et la terre s'élève à 37 millions de lieues.

Importation de bétail. — A la demande des cantons des Grisons, du Tessin et du Valais, le Conseil fédéral songe à fermer la frontière au bétail d'Italie, la surlangue régnant dans le nord de ce pays.

L'Italie menace la Suisse de mesures de représailles. Un actif échange de dépêches a lieu à ce sujet entre Rome et Berne.

Zurich. — Le nombre des étudiants de l'université de Zurich, pour le semestre de cette année, est de 600, dont 51 auditeurs. La faculté de médecine est la plus nombreuse, elle compte en effet 300 étudiants et auditeurs; la faculté de philosophie 153; celle de droit 51; celle de théologie 45. Des 72 étudiantes, 51 font

Gérard regardait Beaufort. Celui-ci fermait les yeux. Il n'avait pas, comme son défenseur, confiance dans la justice des hommes. Il avait été trop éprouvé. Il ne se reposait plus que dans celle de Dieu.

Le président allait se lever pour inviter le jury à entrer dans la salle des délibérations, lorsqu'un huissier s'approcha discrètement de Gérard.
 Le docteur était si préoccupé par le spectacle de la tristesse de Beaufort qu'il n'y prenait pas garde.
 L'huissier lui appuya doucement la main sur l'épaule :

— Monsieur Gérard, dit-il, monsieur Gérard.
 Le docteur tressaillit et se retourna.
 — Une dépêche pour vous, qui arrive à l'instant.
 — Pour moi ? dit Gérard étonné... le cœur bouleversé tout à coup.

Et sa main tremblante ouvre le télégramme.
 Il court à la signature. La lettre est signée de Jan-Jot.
 « Monsieur Gérard, dit-elle, s'il est encore temps, si cela est possible, faites en sorte qu'on suspende l'audience... M. Beaufort est innocent, ainsi que vous avez dû le dire tout à l'heure... et nous en apportons la preuve... »
 Gérard se lève... il se précipite vers la cour.

— Monsieur le président, je vous en supplie, monsieur le président...
 Le président s'arrête et regarde froidement le jeune homme.
 — Docteur, vous abusez de notre complaisance. Je vous rappelle au respect que vous devez à la justice. Reprenez votre place...
 Mais Gérard est au comble de l'angoisse. Une fièvre in-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 76

BELLE TÉNÉBREUSE

PAR JULES MARY

L'incertitude qui s'était manifestée dans l'opinion publique, avant le procès, semblait partager également l'auditoire.
 Mais rien, sur les visages impassibles des jurés, rien n'apparaissait de l'état de leur âme, et c'était d'eux qu'il fallait attendre la condamnation ou l'acquiescement.
 L'avocat prit la parole et défendit longuement Beaufort. Il le fit avec habileté, avec conviction, avec émotion.
 Il sut profiter de la demi-révélation apportée par Gérard pour revenir sur ce qu'aurait de terrible une condamnation frappant un innocent. Il montra le docteur bouleversé par la tempête de son cœur, ne pouvant parler sans forfaire à l'honneur, et risquant, s'il gardait le silence, de perdre Beaufort.
 Beaufort, après la révélation de Marceline au juge d'instruction, n'avait plus rien à cacher. Il avait raconté à son défenseur son existence entière, le secret de la tristesse de toute sa vie.

Et cela fut une source de larmes que ce récit pathétique. Un homme qui, après tant d'années de désespoirs infinis, retrouve soudain son enfant et sa femme, va-t-il choisir ce moment même pour assassiner un ami, dont il attend le bonheur de sa fille ?

« Certes, dit l'avocat en terminant, il reste des choses obscures dans ce procès. Comment M. Beaufort a-t-il été blessé ? Comment son revolver, instrument du meurtre, a-t-il été retrouvé sur le théâtre du crime ? Nous ne l'expliquons pas. Ces explications, un homme seul, sans doute, pourrait nous les donner. C'est le docteur Gérard. Et vous l'avez tous entendu, messieurs, le docteur Gérard est retenu par l'honneur du secret professionnel. Ce secret est sacré comme celui de la confession et le tribunal lui-même ne se reconnaît pas le droit de l'en délier. Dans ces conditions, messieurs, je fais appel, non à votre cœur, il est gagné d'avance, mais à vos scrupules. Il n'est pas possible que vous condamnerez mon client... Il faut à tout ce qu'il a souffert, il faut à la honte de sa prévention une réparation éclatante, il faut un acquiescement qui prouve, non pas que vous l'avez renvoyé faute de preuves, ce qui entacherait son honorabilité, mais que vous aurez au courant des débats acquis la conviction de son innocence. Et j'ai confiance en vous, messieurs les jurés. »

Il était quatre heures du soir. Le soleil déclinait, et ses rouges rayons, traversant les fenêtres vers le couchant, éclairaient de sanglantes lueurs le Christ, au fond de la salle, derrière la cour.

Le moment approchait où ce drame allait se dénouer et les douze jurés, toujours impassibles et un peu tristes, écoutaient d'une oreille attentive la réplique du ministère public.

préférions-nous renvoyer le... développer en lui la notion... le plus incontestable avan-... é.

Marché de Bulle

De		à	
22	50	23	—
22	—	23	—
litres	1 40	1 50	—
à 11	— 60	— —	—
/s kg.	— 18	— —	—
1	30	1 40	—
—	90	1 —	—
—	50	— 75	—
—	15	— 18	—
—	75	— 80	—
—	48	— 50	—
—	75	— 80	—
—	—	— 80	—
—	52	— 60	—
50 kg.	2 —	2 50	—
—	2 80	3 20	—
—	2 —	2 50	—
monle)	24 —	30 —	—
—	20 —	25 —	—

ns prochainement la pu-
lleton : LE MILLION DU
e Richebourg, ouvrage
rançaise.

écembre : 2 fr. 50.

ris au bureau.

es blanches

cent. le sac (150 litres),
s et noirs pour la volaille.
de la CROIX-BLANCHE
à Bulle. [366

GARES

rgistes et cafetiers.
n d'un parti d'excel-
s façon Havane, bien
onne qualité, au prix
de 1 fr. 75 le cent. Ex-
tre rembours. Adres-
sés de suite à Holl-
g., Vevey. (H13V) [412

& douches

des Alpes, Bulle. [396

QUE NOUVELLE

redoublés, danses, fantaisies,
en partitions pour fanfares;
le morceau ordinaire. Har-
complète. — Fantaisies, pot-
es de 1 fr. 50 à 3 fr.

Grivel, compositeur,
St-Prex (Vaud).

demande une place de
femme de chambre, cui-
lière. Peut entrer de suite.
position et photographie si

ements, s'adresser à M. Dor-
mont ou à La Frontière. [407

Veber, commissionnaire, à
à acheter 15 quintaux

rbe jaune,

dite prâla. [409

gnée avise le public qu'elle
se charge de lessi-
ser le linge. Elle s'efforcera
personnes qui voudront bien
avoir.

Vve d'Alexis Pythoud.

VENDRE

2 portes vitrées et 2
tes.
bureau du journal. [356

louer :

le départ, un bon magasin
30 ans, réparé entièrement,
d'un village de la Basse-
clientèle. Entrée au 1^{er} juillet.
Léon Clerc, Bulle. [410

LOUER

ment de quatre chambres et
r. à M. ZAUGG fils, Bulle. [415

louer :

de la ville de Bulle, un joli
bureau du journal. [401

Le Lenz, imprimeur-éditeur.

partie de la médecine, 18 sont inscrites dans la faculté de philosophie et 3 suivent les cours de sciences politiques.

Berne. — M. le professeur Kocher, dont la santé est mauvaise, et que même on a fait mourir il y a quelque temps, a tenté mercredi une expérience merveilleuse. A un enfant il a remplacé le fémur carié par un fémur de veau. L'opération réussira-t-elle? L'illustre praticien a bon espoir et ses succès constants autorisent cette espérance.

Vaud. — La statue de Pestalozzi est arrivée à Yverdon vendredi soir.

Ce groupe, dont on admire la belle et chaude coloration bronzée, pèse 22 quintaux. Les personnages sont plus grands que nature; chaque enfant est à peu près de la grosseur d'un adulte de taille moyenne. On attend l'arrivée du banc en marbre de Collombey, et du dé, soit piédestal, avec son chapiteau, qui recevra le groupe. Le monument entier aura 4,80 mètres de hauteur; la surface des marches en granit (déjà posées) est de 25 mètres carrés. La pose du piédestal et de la statue sera cachée aux regards du public par une cloison en planches qui vient d'être établie.

Neuchâtel. — Mardi, à la tombée de la nuit, deux femmes et deux enfants se sont jetés dans le Doubs à l'endroit connu sous le nom de Moulinet. Des ouvriers qui travaillaient sur la rive française et qui avaient été témoins du spectacle se sont précipités au sauvetage des malheureux; ils n'ont pu sauver que la plus jeune des femmes, qui a été transportée à la Maison-Monsieur.

La femme la plus âgée, la grand'mère, ainsi que les deux enfants, un garçon de six ans et une fillette de huit ans ont été noyés. Mardi soir déjà, on retirait deux cadavres, mercredi matin la rivière rendait le second des enfants.

La cause de cette horrible catastrophe doit être l'abandon dans lequel le père de famille a laissé tous les siens.

Genève. — Un incendie a éclaté mardi, à six heures du soir, à Chèvres, dans une maison habitée par la famille Catry, meunier, dont le moulin a été brûlé le 1^{er} juin, incendie dans lequel un jeune homme a perdu la vie. Mme Catry venait de sortir de son appartement lorsque le berger B. vit sortir des flammes d'une des fenêtres. Il donna aussitôt l'alarme; les pompiers vinrent bientôt et grâce à un travail énergique, ils purent circonscire le foyer et éteindre le feu au bout d'une heure d'efforts. Une partie seulement du mobilier de la famille Catry a pu être sauvé.

C'est donc la deuxième fois en moins d'un mois que la famille Catry est victime du feu.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Après avoir fixé par 13 voix contre 9 le montant de l'emprunt à sept cents millions, la commission du budget s'est occupée des titres de l'emprunt. M. Siegfried propose l'émission de 3% amortissable. Cette proposition, combattue par M. Camille Pelletan et par le gouvernement, a été rejetée et la commission a adopté l'émission de 3% perpétuel.

La commission d'initiative propose de prendre en considération la proposition de M. Hovelacque, divisant la France en dix-huit régions.

tense l'agit misérablement... Il montre sa dépêche... Il essaye de parler... Il ne sait que proférer une prière...

— Messieurs les jurés... Monsieur le président... par pitié, il faut attendre, il le faut...

Il ne peut en dire plus. Il étouffe. Il tombe, à demi évanoui. Mais il a tendu le télégramme au défenseur de Beaufort qui en prend connaissance.

— Monsieur le président, dit-il d'une voix forte, la dépêche qui vient d'être remise au docteur Gérard annonce que nous allons recevoir les preuves de l'innocence de mon client... Au nom de la justice, je demande que l'audience soit de nouveau suspendue.

La dépêche passe entre les mains de la cour et des jurés. Elle excite une émotion universelle.

Beaufort, accablé, reprend courage. Son avocat lui parle à voix basse.

— Et de qui vient cette dépêche? demande le malheureux.

— Elle est signée: Jan-Jot.

— Le joueur d'orgue... Ah! le brave garçon!! Gérard reprend connaissance, il se lève de nouveau.

Le président lui demande:

— Quel est ce Jan-Jot?

— Un mendiant... mais un honnête homme... dit-il d'une voix ferme.

Un colloque très vif s'échange entre le président et les assesseurs.

— Quelle confiance pouvons-nous avoir en ce mendiant? Gérard comprend leurs hésitations.

— Je me porte garant de la vérité de ce qu'annonce Jan-Jot, dit-il. Je l'avais chargé d'une mission... Cette mission,

— Le conseil supérieur du commerce français a décidé que tous les traités de commerce existants doivent être dénoncés.

— Le corbillard des pauvres, à Paris, transportait, lundi dernier, à sa dernière demeure le corps du jeune Hérald de Sèches, arrière-petit-fils du célèbre conventionnel. On sait que le conventionnel Hérald de Sèches, qui appartenait à une famille noble, monta avec Danton et Camille Desmoulin sur l'échafaud.

— Une dépêche de St-Louis du Sénégal confirme que l'arrière-garde de la colonne Archinard a été attaquée par 4000 soldats du roi Amadou, avec 1000 cavaliers. Ils ont été repoussés et ont laissé 250 morts sur le terrain. Les auxiliaires français ont 28 blessés, 3 officiers français sont blessés.

— M. Constans a communiqué jeudi matin au conseil des ministres les mesures prises à l'égard du choléra en Espagne. Les docteurs Charrin et Netter sont partis mardi pour aller organiser le service sanitaire.

Luxembourg. — Un crime affreux vient d'être découvert aux environs de Luxembourg. Deux amoureux voulaient se marier et se fixer à Paris, mais la jeune fille était mère d'un enfant de deux ans et les futurs époux résolurent de s'en défaire. Ils le portèrent dans le parc d'une maison de campagne inhabitée et lui firent avaler une forte dose d'arsenic. Le pauvre enfant, ne mourant pas assez vite, fut étranglé par ces misérables qui jetèrent le cadavre dans un fossé et allèrent se reconforter dans une auberge voisine. C'est ici que les attendait le châtimement. Un charretier s'y trouvait attablé qui les avait aperçus au départ et qui leur demanda ce qu'était devenu l'enfant. Les coupables répondirent qu'il avait été placé chez un membre de la famille. Des soupçons surgirent dans l'esprit du charretier qui avisa la police. Une heure après les assassins étaient arrêtés et avaient fait l'aveu de leur horrible forfait.

Italie. — Un incendie a éclaté à l'arsenal de Bologne; 20,000 fusils ont été brûlés. On soupçonne un individu d'avoir mis le feu à l'aide d'un liquide inflammable.

— Un fait bien douloureux a attristé la ville de Crémone. M. A. Varoli, âgé de 18 ans, fils d'un riche entrepreneur de construction, s'est suicidé en se jetant sous la locomotive du train de Crémone à Mantoue. Le cadavre était dans un état lamentable; les pieds étaient complètement détachés au-dessus de la cheville, la tête était fracassée et tout le corps affreusement mutilé. La cause du suicide: un point perdu dans des examens de chimie.

Espagne. — Des avis de Valence disent que l'épidémie de choléra prend des proportions alarmantes; environ trente localités sont infectées. On blâme le gouvernement d'avoir agi tardivement.

De grandes précautions sont ordonnées par les autorités municipales des villes importantes, surtout sur le littoral méditerranéen.

Autriche-Hongrie. — Les sauterelles ont fait invasion dans le nord-est de la Hongrie. Les récoltes sont très compromises.

Etats-Unis. — Une explosion s'est produite dans les puits de Hillfarm (Pennsylvanie). Sur soixante travailleurs, quinze seulement ont échappé.

CANTON DE FRIBOURG

Tir franc. — La Société de tir de la ville de Fribourg donne son tir annuel (tir franc) dimanche

il vient de l'accomplir sans aucun doute... Comment? Je l'ignore... Soyez sûr, M. le président, que la dépêche est d'une extrême gravité...

— L'audience est pour la seconde fois suspendue, dit le président.

Et un grand tumulte éclate dans la salle.

Le public échange ses impressions et fait des commentaires.

Quand Beaufort, reconduit entre deux gendarmes, passe près de Gérard, celui-ci lui dit:

— Courage, ami, courage et confiance...

Une heure, deux heures s'écoulent.

Aucune autre dépêche. Et pas de nouvelles de Glou-Glou.

Qu'est-il arrivé pendant que l'on juge Beaufort!

C'est ce qu'il faut que nous racontions.

IV

Glou-Glou et Pinson avaient été fidèles à leur surveillance. Ils ne quittèrent point la Mare aux Biches.

Quelques jours se passèrent. Daguerre ne paraissait pas.

— Est-ce qu'il serait parti? demanda un soir l'agent de police au joueur d'orgue, pendant qu'ils grelotaient tous les deux sous une pluie glaciale. S'il a quitté Creil, s'il est en Angleterre, il nous a déçus et joués.

— Je le saurai demain, en allant aux provisions, fit le mendiant.

Le lendemain, il reprenait son orgue chez Vatrîn, faisant une tournée dans la ville et terminait sa tournée chez Beau-

fort.

Accoté à la grille, il tournait sa manivelle, en examinant

et lundi prochain, 22 et 23 juin, à son stand des Grand'Places. Elle expose 3500 fr. en espèces dont 300 fr. à cible Progrès, 300 à cible Bonheur, 200 à la Militaire, 100 aux primes de séries et 2320 aux tournautes, plus les primes.

Le tir commencera le dimanche à 1 heure et le lundi dès 7 heures du matin. Pour plus amples renseignements, voir les affiches.

Ce tir, très bien organisé et avec des combinaisons nouvelles, attirera sans nul doute de nombreux tireurs des sociétés voisines.

Nos médecins. — La commission administrative de l'hôpital cantonal de Genève, dans sa séance de lundi dernier, sur le préavis de M. le professeur de clinique, a procédé à la nomination des assistants pour l'exercice de 1890-1891.

Pour le service de chirurgie, M. Alfred Dupraz, de Rue, a été nommé assistant interne, et M. Henri Bor-net, de La Tour-de-Trême, assistant externe.

Nos sincères félicitations à ces jeunes concitoyens.

Consistoires. — Le canton de Fribourg sera représenté auprès de Mgr Mermillod, à l'occasion des prochains Consistoires, par M. Thierrin, rév. curé de Promasens, et par MM. les députés Raboud et Jacoud.

— Mgr Mermillod recevra, comme cardinal, le titre presbytéral des saints Nérée et Achille.

Arboriculture. — A la suite du concours de vergers établi dans le district de la Gruyère MM. le président et le secrétaire de la Société fribourgeoise d'horticulture ont fait la distribution des primes accordées dimanche 15 juin, à 3 1/2 heures du soir, à l'Hôtel de Ville de Bulle. M. Niquille, préfet, et quelques sociétaires du district ont honoré cette distribution de leur présence.

Prime de 28 fr. avec tableau d'honneur.

Marsens, l'Hospice des aliénés.

Première prime de 23 fr.

M. Despont, Nicolas, à Vuadens.

M^{me} Moura (la veuve de Placide), à Bulle.

M. Savary, Auguste, à Sales.

M. Gretener, Jean, négociant en paille, à Bulle.

M. Dupré, Jules, notaire, à Bulle.

Deuxième prime de 18 fr.

M. Chollet, Casimir, à Valruz.

M. Chapalley (les frères), à Charmey.

M. Gremaud, Amédée, ingénieur, à Riaz.

M. Grandjean, Constant, député, à Morlon.

M. Jaquet, Louis, à Marsens.

Troisième prime de 13 fr.

M. Blanchard, Bruno, à Rueyres.

M. Grandjean, Louis, à Morlon.

M. Gillet, Félicien, au Pâquier.

M. Sudan, Léon, à Hauteville.

Mention honorable avec 8 fr. en outils horticoles.

M. Esseiva, Jean, à Maules.

M. Chapalley, François, à Charmey.

M. Sudan, Adrien, à Broc.

M. Barras, Jean-Joseph, à Broc.

M. Blanc, Victor, à Corbières.

M. Grivet, Maurice, à Valruz.

(Communiqué.)

attentivement les allées du jardin. Au bout de quelques minutes d'attente, un domestique parut qui lui donna du pain et de la viande. Il mit le tout dans son sac.

Mais ce n'était pas cela qu'il était venu chercher.

Heureusement le hasard le servit, car alors qu'il allait s'éloigner, ne voulant point demeurer là plus longtemps, pour ne pas éveiller les soupçons, Daguerre sortit de la maison et se promena dans le jardin.

— J'en étais sûr! dit Glou-Glou.

Quelques heures après il rassurait Pinson.

— Il n'a pas quitté la place. Il ne se doute de rien.

— Bon, alors, prenons patience. Il viendra. La faim fait sortir le loup du bois.

— Qu'attend-il, à votre avis, Pinson?

— C'est un rusé compère. Voulez-vous que je vous précise le jour où nous aurons le plaisir de recevoir sa visite?

— Par curiosité... Ce sera le 5 octobre.

— Le jour de la cour d'assises?... le jour où sera jugé ce pauvre M. Beaufort?...

— Justement?

— Pourquoi pensez-vous qu'il aura choisi justement ce jour-là?

— Eh! parbleu, parce qu'il sait que ses ennemis seront à Beauvais: Beaufort pour être condamné peut-être, et Gérard pour déposer... Gérard surtout qu'il doit craindre comme la peste. Alors qu'a-t-il à redouter?

— Eh! nous donc?

— Mais il ne nous connaît pas. Et voilà pourquoi le 5 octobre nous le verrons arriver. Et ce ne sera pas dommage. Je moisissais ici, moi.

pour la

162. Br...
teur Remy...
mune de I...
Vicario...
Bulle: un...
un album...
espèces...
un pantalo...
couverture...
Wehner: u...
ler, Neuch...
châtel...
174. M. Jo...
une thérèr...
une boîte...
La Tour: ...
Bulle: 20...
Gruyère: ...
tels des o...
Pasquier &...
bourg: un...
comm., Fr...
— 183. M...
184. F. J...
de poche f...
un cache-p...
en espèces...
— 188. M...
M. Marmie...
Quelques...
(15 fr.). —
— 192. D...
mille Coll...
nyme: D...
195. Simé...
de vin. —
St-Denis: ...
nond, boull...
M. Henri...
Chillier, C...
Ferrin, no...
sier, Sema...
Bulle: un...
Kern, hôte...
— 204. M...
de voyage...
un fusil de...
dentiste, F...
Hogg-Gag...
(25 fr.). —
espèces. —
bière. — 2...
pour phot...
de Gruyère...
Mme Jules...
Hedwige...
214. Comm...
les Decrou...
liques in...
pantoufles...
— 218. M...

Milit

tout à fai...
notre uni...
de temps...
une secti...
centraien...
humaien...
des chans...
se faisaie...
ments.

Déjà v...
de guides...
passait n...
bande bla...
se sentan

Le 5 oct...
lard ne se...
avait été r...
verre de vi...

— Allor...
paris?... J...
brume va é...
peu plus cl...
vous prévi...
me hâtera...

Il grimp...
Une heu...
vers Creil...

fausse aler...
routte, avec...
naître Dag...
A force...
juste.

Un petit...
Un hom...
Aussitôt...

Il court...
du bronilla...
s'est endor...

Pinson l...
— Hein...
— C'est...

proche l...
— Ah!...
Ils se je...

GRUYÈRE

V^o LISTE DES DONS pour la fête cantonale de gymnastique, 5, 6 et 7 juillet 1890.

162. Brunshwig frères : un tapis de table. — 163. Docteur Remy, Bulle : 15 bouteilles vin Daley 1881. — 164. Commune de La Roche : 10 fr. en espèces. — 165. Mme Feigel-Vicario : une corbeille à pain. — 166. Mlle E. Feigel, Bulle : un porte-cartes de visite. — 167. M. Ernest Feigel : un album pour photographies. — 168. Anonyme : 3 fr. en espèces. — 169. M. Marx Lévy, enfant prodigue, Bienne : un pantalon de gymnaste. — 170. M. Alex. Musy, Bulle : une couverture de voyage avec sangles (25 fr.). — 171. Mlle J. Wehner : un plateau et une corbeille à fruits. — 172. M. Halter, Neuchâtel, par M. Bonnet, reprès : 12 bouteilles Neuchâtel. — 173. Mlle Maria Menoud : un pliant brodé. — 174. M. Jos. Crotti : un service à café porcelaine. — 174. Id. : une théière. — 175. Société du Grütli : un réveil. — 175. Id. : une boîte à herboriser et une gourde. — 176. Société de chant La Tour : 5 fr. en espèces. — 177. M. Morard, président, Bulle : 20 fr. en espèces. — 178. Huisiers du tribunal de la Gruyère : 20 fr. en espèces. — 179. Société de secours mutuels des ouvriers allemands : 15 fr. en espèces. — 180. E. Pasquier & Cie, Bulle : un tapis. — 181. M. Jos. Biadi, Fribourg : une sacoche en cuir. — 182. M. Jos. Brulhardt, cons. comm., Fribourg : une montre remontoir en argent (25 fr.). — 183. M. Ch. Hierholtz, tapissier, Fribourg : un tapis. — 184. F. Jäger, marchand tailleur, Fribourg : 12 mouchoirs de poche fl. — 185. M. Jos. Zurkinden, tapissier, Fribourg : un cache-pot (14 fr.). — 186. M. et Mme Kreninger : 10 fr. en espèces. — 187. M. Léopold Peyraud : 5 fr. en espèces. — 188. M. Emile Koger, Genève : 20 fr. en espèces. — 189. M. Marnier, avocat, Estavayer : 20 fr. en espèces. — 190. Quelques Fribourgeois d'un comité à Genève : 2 bracelets (15 fr.). — 191. Lauer & Lapp, Epagny : 20 fr. en espèces. — 192. Demoiselles Jaquet : une boîte à café. — 193. Famille Collaud : un nécessaire de voyage (20 fr.). — 194. Anonyme : Dernières poésies d'Eugène Rambert, 1 vol. rel. — 195. Siméon Zumwald, Fribourg : une caisse 10 bouteilles de vin. — 196. M. Jules Déglise, aux XIII Cantons, Châtel-St-Denis : 4 bouteilles Yvorne (5 fr.). — 197. M. Aug. Genoud, boulanger, Châtel-St-Denis : 2 fr. en espèces. — 198. M. Henri Pasquier, not. : 5 fr. en espèces. — 199. M. Casimir Chilliier, Châtel-St-Denis : 5 fr. en espèces. — 200. M. J. Perrin, notaire : 5 fr. en espèces. — 201. M. J. Corboz, huisier, Semsales : 5 fr. en espèces. — 202. M. Lucien Despond, Bulle : une caisse de 12 litres différentes liqueurs. — 203. M. Kern, hôtel de l'Autruche, Fribourg : 6 bouteilles Veltliner. — 204. M. Arthur Galley, imprimeur, Fribourg : une valise de voyage. — 205. M. Raggenbass, fab. de limes, Fribourg : un fusil de Caucher, garniture nickel. — 206. M. Bugnon, dentiste, Fribourg : une gourde espagnole. — 207. M. C. Hogg-Gaggione, Fribourg : un bon de 12 bouteilles vins fins (25 fr.). — 208. M. Casimir Boreard, Grandvillard : 5 fr. en espèces. — 209. M. Victor Forney, Romont : un service à bière. — 210. M. Moulet, Michel, greffier, Avry : un album pour photographies (15 fr.). — 211. M. E. Balland, châteaude Gruyères : une coupe en argent (50 fr.). — 212. M. et Mme Jules Glasson : 20 bouteilles vin Crépi 1884. — 213. Mlle Hedwige Glasson : un nécessaire de fumeur Morgenstern. — 214. Commune de La Tour : 10 fr. en espèces. — 215. M. Jules Decroux : 10 bouteilles Carvigno. — 215. Id. : 6 litres liqueurs fines. — 216. Mlle Félicie Decroux : une paire de pantoufles montées. — 217. Anonyme : une cave à liqueurs. — 218. M. Vallette, Echarlens : 20 fr. en espèces.

Militaire. — Jeudi, la ville de Bulle présentait tout à fait l'aspect d'une petite ville de garnison. Sur notre unique trottoir résonnait le cliquetis des sabres; de temps à autre, on voyait passer, d'un pas cadencé, une section allant aux provisions. Nos gamins se concentraient autour des trois cuisines de campagne et humaient l'odeur du « spatz » fédéral. Dans la soirée, des chansons patriotiques et des jodlers oberlandais se faisaient entendre dans nos différents établissements. Déjà vers les onze heures du matin, une compagnie de guides, sous les ordres de M. le major Wildbolz, passait notre ville. Mais cette troupe, décorée d'une bande blanche au képi — figurant ainsi l'ennemi, — se sentant poursuivie, alla chercher un refuge du côté

Le 5 octobre, il fit le matin un temps brumeux. Le brouillard ne se dissipa que vers dix heures du matin. La nuit avait été rude. Les deux amis étaient transis. Ils burent un verre de vin. — Allons, dit Pinson, c'est le jour... ouvrons-nous les paris?... Je vais monter à mon observatoire. J'espère que la brume va être chassée par le soleil. Alors nous y verrons un peu plus clair. Si j'aperçois quelque chose de nouveau, je vous préviendrai... et lorsque cela aura pris une forme, je me hâterai de descendre. Le grimpa au faite du chêne. Une heure se passa... On entendit sonner midi très loin, vers Creil. De temps en temps, Pinson, là-haut, avait une fausse alerte. Une voiture apparaissait-elle à l'horizon de la route, avec un voyageur, il croyait dans ce voyageur reconnaître Daguerre. A force de se tromper pourtant, il finit par rencontrer juste. Un petit duc venait de s'engager dans la forêt. Un homme le conduisait : cet homme c'était Daguerre. Aussitôt Pinson se hâta de descendre. Il court vers la mare. Comme le soleil a fini par triompher du brouillard et qu'il brille dans tout son éclat, Glou-Glou s'est endormi sur la mousse. Pinson le secoue rudement. L'autre se lève en sursaut. — Hein ? Quoi ? qu'y a-t-il ? — C'est lui. Je l'ai vu. Ecoutez sa voiture qui s'approche... — Ah ! tonnerre... cachons-nous vite... Ils se jetèrent dans le trou de loup qu'ils avaient creusé

de Broc. Dans l'après-midi, le troisième régiment de cavalerie, fort de 350 hommes, fit son entrée en ville. Malgré une étape de 35 kilomètres, la troupe faisait plaisir à voir, les chevaux ne paraissaient nullement éreintés. Tout le régiment put aisément se caser dans notre ville.

Entré en caserne à Thoun mardi matin, le troisième régiment, sous les ordres de M. le major Déserteur et de M. le commandant d'école, M. le lieutenant-colonel Guggelmann, allait le même soir bivouaquer à Seftigen. Mercredi matin, tout en faisant la petite guerre, et après avoir essuyé une pluie battante de deux heures, le régiment arrivait à Laupen; jeudi matin, à 5 heures, il partait de cette ville, passait par Fribourg pour venir prendre ses cantonnements à Bulle. Vendredi matin, par une de nos plus belles matinées d'été, le régiment quittait Bulle sans bruit, se dirigeant sur Charmey, Bellegarde, pour aller bivouaquer à Boltigen et rentrer, samedi, à Thoun.

Excursionnistes. — Jeudi matin, une foule de voitures passait notre ville et conduisait à Gruyères moult belles et gentilles dames. C'était la Société des dames de Vevey qui avait choisi le château de Gruyères comme but de son excursion annuelle. Tout en prenant leur petit dîner sur la terrasse du château, ces dames étaient enchantées du magnifique panorama qui se déroulait sous leurs yeux.

Un mécontent. — Nous avons reproduit dans notre dernier numéro un article de l'Union sur la cadastration imposée par le Conseil d'Etat aux communes de Bulle et de Semsales.

Un de nos abonnés, pour toute rectification, nous envoie la lettre suivante :

« A la Gruyère,
Je vous prie de m'excuser, dès aujourd'hui, je refuse votre journal suite de l'article intitulé Cadastration et qui a paru dans le N° 49.

Je ne veux pas être plus longtemps abonné à une feuille qui accepte des bourdes pareilles. » (Sign.)

Si l'article de l'Union contenait effectivement des affirmations erronées, notre abonné pouvait nous les signaler, nous nous serions d'autant plus volontiers empressé de publier sa rectification que cet abonné nous paraît être un homme compétent en la matière.

Charmey. — Les Basler Nachrichten de mardi dernier publient un article des plus flatteurs et des plus justes pour notre charmante station gruyérienne d'été, le coquet village de Charmey, dont elles louent la situation merveilleuse, les hôtels simples et confortables, les ruisseaux à truites et l'amabilité de la population.

Merci aux Basler Nachrichten, qui auraient pu ajouter que le village de Charmey est toujours resté libéral non seulement en hospitalité, mais aussi en politique; le feuilletoniste du Bund avait relevé cette particularité avec beaucoup d'esprit, il y a 2 ou 3 ans.

Ces articles, faisant suite à la Suisse inconnue, font plaisir; puissent-ils nous amener de nombreux confédérés dans nos charmantes vallées de la Gruyère et de la Singine, à Charmey, au Lac-Noir, à Grandvillard, au merveilleux Montbarry et aux vertes Colombettes. (Confédéré.)

et ramenèrent sur eux la toiture de branchages. Et ils attendirent en retenant leur respiration. Daguerre avait, comme la dernière fois, conduit sa voiture dans ce sentier détourné, pour la dérober aux yeux des gens qui passeraient sur la route. Puis, le cœur battant, pâle mais résolu, il s'était dirigé vers la mare. Mais, — nos deux amis l'avaient bien prévu, — au lieu de s'y rendre directement, il tourne tout autour dans un grand cercle qu'il rétrécit au fur et à mesure de ses investigations. Il s'assure que les brossailles ne cachent personne cette fois. Et il essaye de lire, dans les bruyères et sur la mousse, les traces qu'il croit remarquer. Dans ses recherches, il vient à passer si près du trou où, serrés l'un contre l'autre, Glou-Glou et l'agent retiennent leur respiration, que les deux hommes se croient découverts. En effet, Daguerre s'est arrêté. Cet endroit lui paraît plus pénétré que les autres. Et il regarde plus attentivement. Mais il ne devine rien et se rassure tout à fait. Il pousse un profond soupir, tire son mouchoir et s'essuie le front inondé de sueur. Puis, sans plus attendre, il descend dans la mare. Pinson et Glou-Glou ne voient rien, mais ils entendent, et au clapotis de l'eau, ils comprennent ce qui se passe. — Il y va, murmure l'agent. Nous le tenons... Ils soulevèrent lentement leur couvercle de branchages et passèrent la tête hors du trou, les yeux seulement au ras du sol. En effet, Daguerre est là-bas, au milieu de l'étrang.

VARIÉTÉS

La Moutarde électrique, par FRANÇOIS TESSON.

Sur la carte de visite que me tendit ma gouvernante, je lus avec stupéfaction :

MARIUS BONIVARD, inventeur de la Moutarde électrique.

— Bonivard ? connais pas... La moutarde électrique ? Que diantre cela peut-il bien être ?

— L'homme attend dans l'antichambre. — Faites entrer.

Marius Bonivard pouvait avoir cinquante ans. Il était grand et maigre : une figure d'ascète ; les traits ravagés par la névrose ; les yeux caves, cernés de fièvre.

Je lui indiquai un siège ; il refusa. — Permettez-moi de rester debout ; je n'en ai que pour deux minutes. Je sais combien vos moments sont précieux. C'est autant pour l'écrivain que pour l'inventeur que le temps est de l'argent : Time is money, comme ils disent en Angleterre.

Cette citation lui arracha un sourire de satisfaction qui fit crispier tous les muscles de la face.

— Je suis à vos ordres, lui dis-je. Je songeais avec effroi que ce prénom de Marius sentait son origine phocéenne, et que, si Marius Bonivard promettait de ne faire durer sa visite que deux minutes, chaque minute se prolonge à l'infini pour un Marseillais qui pérore.

Lui, cependant, se campa sur les jarrets, me cressa du regard, comme s'il eût voulu me magnétiser au préalable, et étendant le bras vers moi :

— Vous tenez ma fortune entre vos mains, pronça-t-il.

— Moi !... En vérité, vous m'étonnez. Et machinalement je regardai si mes doigts détenaient autant que cela la fortune de Marius Bonivard. Il eut un bon gros rire méridional.

— Pécaïre ! reprit-il, je parle par métaphore. Oh ! je sais que je m'adresse à qui me comprend. Vous êtes journaliste et des plus malins : je m'y connais. Eh bien, si tant seulement vous vouliez, avec cette plume si docte, si alerte, avec cette plume incomparable qui remplace avantageusement les vieilles trompettes de la Renommée, si vous vouliez écrire un petit article pour célébrer ma nouvelle invention, ma fortune serait faite.

— De quelle invention s'agit-il au juste, monsieur Marius ?

— Té donc ! De ma moutarde électrique.

— Ah !... Voyons, expliquez-moi... — Tel que vous me voyez, monsieur, je suis chimiste et non sans talent, je m'en vante. Vous direz découvertes, ce serait énumérer presque tout ce qui s'est fait de grand dans le monde scientifique contemporain. Mais, hélas ! pauvre de moi, j'ai travaillé dans l'ombre. J'ai le mérite, d'autres ont la gloire. Sic vos, non vobis, comme l'écrivait, il y a dix-neuf siècles, notre grand Virgille. L'injustice est le lot des humbles. Bien des gens de l'Académie n'ont pas le quart de mon mérite... Mais passons.

— Passons à la moutarde électrique, dis-je en souriant.

— Charmant, adorable ! exclama-t-il. Oh ! ces écrivains de Paris ! Quel esprit ! Quelles réparties !... Té donc, la moutarde électrique est le dernier enfant de mon imagination. Par des procédés de moi seul connus, je tire de la houille, du charbon de terre, comme on dit vulgairement, une poudre jaune qui a la cou-

leur et ramènèrent sur eux la toiture de branchages. Et ils attendirent en retenant leur respiration. Daguerre avait, comme la dernière fois, conduit sa voiture dans ce sentier détourné, pour la dérober aux yeux des gens qui passeraient sur la route. Puis, le cœur battant, pâle mais résolu, il s'était dirigé vers la mare.

Mais, — nos deux amis l'avaient bien prévu, — au lieu de s'y rendre directement, il tourne tout autour dans un grand cercle qu'il rétrécit au fur et à mesure de ses investigations. Il s'assure que les brossailles ne cachent personne cette fois.

Et il essaye de lire, dans les bruyères et sur la mousse, les traces qu'il croit remarquer. Dans ses recherches, il vient à passer si près du trou où, serrés l'un contre l'autre, Glou-Glou et l'agent retiennent leur respiration, que les deux hommes se croient découverts.

En effet, Daguerre s'est arrêté. Cet endroit lui paraît plus pénétré que les autres. Et il regarde plus attentivement. Mais il ne devine rien et se rassure tout à fait.

Il pousse un profond soupir, tire son mouchoir et s'essuie le front inondé de sueur.

Puis, sans plus attendre, il descend dans la mare. Pinson et Glou-Glou ne voient rien, mais ils entendent, et au clapotis de l'eau, ils comprennent ce qui se passe.

— Il y va, murmure l'agent. Nous le tenons... Ils soulevèrent lentement leur couvercle de branchages et passèrent la tête hors du trou, les yeux seulement au ras du sol. En effet, Daguerre est là-bas, au milieu de l'étrang.

Il va droit à la touffe de joncs. Au moment où il arrive, il s'arrête et se retourne brusquement. Et ses yeux se portent vers les brossailles où les deux hommes sont enterrés. Pinson et Glou-Glou se serrent la main dans une étreinte qui dit à chacun d'eux l'angoisse mortelle de l'autre. Est-ce qu'ils sont découverts?... Est-ce que tout serait compromis ?

Mais non, Daguerre n'a rien vu. Il avance de nouveau. Le voilà qui arrive aux joncs. Il se baisse, il fouille dans l'eau, dans la boue. Et il ramène le sac en cuir. Et il ne peut même retenir une sorte de rauque exclamation de triomphe, de soulagement.

Il se croit sauvé. Il est perdu. Il traverse une seconde fois la mare. Il rentre dans le bois...

Et au moment où il s'élançait pour regagner sa voiture, il a hâte de fuir l'endroit maudit, il se sent brusquement saisi et arrêté par les épaules et deux voix joyeuses et goguenardes lui crient à l'oreille :

— Pincé ! — Il laisse échapper le lac, se retourne, reconnaît Glou-Glou et devine en lui comme en Pinson un ennemi. A leur cri de joie répond un cri de rage. Il les secoue pour se débarrasser de leur étreinte, y parvient, tire un revolver de sa poche et fait feu deux fois.

Glou-Glou est atteint à l'épaule, à cette épaule qui a déjà perdu son bras. Il chancelle et roule par terre. Pinson a été manqué. Il se jette à corps perdu sur Daguerre au risque d'être traversé de part en part. Sa main retient le revolver dont deux coups partent encore sans l'atteindre. (A suivre.)

